



Camille Eggenschwiler

Psychopraticienne Intégrative & Psycho Sexologue  
Thérapie Individuelle & de Couple

## CHARTRE DÉONTOLOGIQUE

- **Respect de la vie et de la dignité humaine :**

Le praticien s'engage à exercer ses fonctions dans le respect de la vie et de la dignité humaine, en veillant à ne pas causer de préjudice à ses consultants.

- **Humanité et bienveillance :**

Le praticien s'engage à traiter les consultants avec humanité et bienveillance, en prenant en compte leur bien-être physique, émotionnel et spirituel.

- **Conscience et indépendance :**

Le praticien s'engage à exercer ses fonctions avec conscience et indépendance, en évitant tout conflit d'intérêts.

- **Probité et transparence :**

Le praticien s'engage à respecter les normes éthiques et les règles déontologiques en vigueur, en étant transparents sur ses qualifications, ses compétences et ses limites professionnelles.

- **Compétence et diligence :**

Le praticien s'engage à fournir des soins compétents et diligents à ses consultants, en veillant à maintenir et à développer ses compétences professionnelles.

- **Prudence et respect des limites légales :**

Le praticien s'engage à exercer ses fonctions avec prudence et en respectant les limites légales de ses pratiques, en s'interdisant de poser des diagnostics, d'interrompre ou de modifier des traitements médicaux, de conseiller ou de prescrire des médicaments ou assimilés, ou de se comporter ou de se substituer à un professionnel du secteur médical.

- **Orientation vers les professionnels de santé :**

Le praticien s'engage à orienter rapidement ses consultants vers un médecin ou un spécialiste en cas de doute sur leur état de santé, et à s'abstenir d'accompagner un consultant dont la situation n'est pas compatible avec les techniques de bien-être.

- **Respect de la confidentialité :**

Le praticien s'engage à respecter la confidentialité des informations relatives à ses consultants, en conformité avec la loi et les règles déontologiques en vigueur.